



Communiqué de presse du 17/09/2009

Mise en œuvre de la réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues

Comme annoncé dans un communiqué en date du 24 juillet dernier, la Société a racheté le 12 août 2009, auprès d'un actionnaire, un bloc de 552 500 actions (soit 4,3% du capital) par le biais de son programme de rachat, à un prix de 13 euros par action (net acheteur).

Conformément à la délégation accordée par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mars 2008, le Conseil d'administration, dans sa séance du 17 septembre 2009, a décidé d'annuler avec effet immédiat l'ensemble des 1 284 970 actions actuellement auto-détenues par la Société et représentant 9,9 % du capital (comprenant les 552 500 actions rachetées le 12 août, mais hors les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité). Cette annulation entraîne une réduction de capital d'un montant de 449 739,50 euros, portant ainsi le capital social de 4 525 812,55 euros à 4 076 073,05 euros. Le capital est donc désormais composé de 11 645 923 actions.

Cette opération permet une relation de tous les actionnaires, et devrait renforcer l'attrait du titre vis-à-vis du marché. Elle devrait en outre stabiliser et pérenniser l'actionnariat de la Société.

Créé en 1989, LVL Médical Groupe est devenu, au fil des ans, un prestataire de premier plan dans les différents domaines d'intervention que sont l'assistance respiratoire, la perfusion, la nutrition, l'insulinothérapie et le maintien à domicile en France. En Allemagne, le Groupe est leader dans les prestations de soins infirmiers à domicile, et de soins intensifs à domicile et en structures dédiées.

LVL Médical Groupe
Service Communication
Tél. 04 26 68 68 68
actionnaires@lvl-medical.fr

Euronext
Compartiment B Paris
ISIN FR0000054686
Reuters LVLM.PA
Bloomberg LVL
Indices :
SBF 250
CAC Small 90

LVL
LISTED
NYSE
EURONEXT